



LA PRÉSIDENTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TOURS, le - 2 AVR. 2025

VILLE DE DESCARTES  
COURRIER ARRIVÉ LE

07 AVR. 2025

Pour action : BUN

MAIRIE DE DESCARTES Pour info : .....

Monsieur Bruno MEREAU  
Maire  
HOTEL DE VILLE  
37160 DESCARTES

Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 20 mars 2025, vous avez bien voulu m'informer de l'organisation d'un référendum local au sujet de la reprise par la commune de Descartes de la gestion de son barrage.

Qu'il me soit permis par la présente de vous en remercier.

Le barrage de Descartes est un ouvrage intrinsèquement lié à l'histoire de la commune et je me réjouis que son avenir fasse l'objet d'une consultation afin que les Descartois puissent s'exprimer.

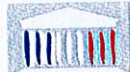
Evidemment, le Conseil départemental ne peut que soutenir une telle initiative de démocratie locale.

Bien que les finances très contraintes du Département ne lui permettent pas de participer aux aménagements potentiels du projet, ses services se tiennent à votre entière disposition pour tout accompagnement, notamment sur le volet de la ressource en eau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes cordiales salutations.

*Bien à vous*

Nadège ARNAULT



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Daniel LABARONNE

Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Indre-et-Loire  
Commissaire aux finances

A l'attention de Monsieur le maire Bruno MEREAU  
Maire de Descartes  
Mairie de Descartes  
5 place de l'hôtel de Ville, 37160 Descartes

Amboise, le mardi 8 avril 2025

Objet : barrage des Descartes

Monsieur le maire, *cher Bruno,*

J'ai bien pris connaissance de votre courrier relatif à l'organisation, par la commune de Descartes, d'un référendum local sur l'avenir de la gestion du barrage, et je tiens à saluer cette initiative démocratique forte, décidée à l'unanimité du conseil municipal.

Le barrage de Descartes constitue un élément structurant de la vie locale : il façonne le paysage, influence les usages de la rivière et fait partie intégrante du patrimoine et de l'identité du territoire. Il est donc tout à fait légitime que les habitants soient directement consultés sur son avenir.

Dans un contexte où les décisions publiques peinent parfois à trouver leur légitimité, je salue votre volonté d'associer étroitement les citoyens à une question qui les concerne au plus près.

Je suis persuadé que cette consultation locale contribuera à renforcer la cohésion du territoire et à nourrir un débat public serein et constructif.

En ma qualité de co-président du groupe d'études chasse et pêche de l'Assemblée nationale, et au regard de l'intérêt que je porte aux barrages, de ma connaissance du dossier ainsi que de mon engagement en faveur de la sauvegarde de cet ouvrage, je tiens à vous assurer de mon entier soutien dans cette démarche.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma haute considération.

*Bien Cordialement*

Daniel LABARONNE  
Député d'Indre-et-Loire

**Laurie TEXIER**

---

**De:** Accueil  
**Envoyé:** jeudi 3 avril 2025 13:39  
**À:** Mairie  
**Objet:** TR: Barrage référendum

Le Service Accueil  
Ville de DESCARTES  
02.47.91.42.00

-----Message d'origine-----

De : pierre louault <pierrelouault@me.com> Envoyé : jeudi 3 avril 2025 12:04 À : Accueil <accueil@ville-descartes.fr>  
Objet : Barrage référendum

Depuis la rupture du barrage de DESCARTES, la position de l'État n'était pas claire Les services de l'État auraient dû signaler le risque et organiser l'ouverture des clapets Ensuite, à la demande de la ville de DESCARTES, de réparation de l'ouvrage, Mme, la prefete à organiser une réunion avec ses services, en invitant une douzaine d'associations, environnementalistes et seulement trois élus C'était faire preuve d'un déni de démocratie et d'une insulte envers les élues, Informe de cette situation, le soir, même lors d'une réception du départ de Mme, la Prefete, j'ai eu l'occasion d'exprimer ma vive indignation et du non-respect des élus de la république En 40 ans de carrière de Maire, puis de Sénateur, je n'avais jamais connu une telle situation ce qui justifiait ma colère Étant Sénateur, j'en informais sur le champ Mme Pannier Runacher qui condamna fortement la méthode Des sa nomination le nouveau préfet, Monsieur Patrice Latron repris le dossier, associant ses services, les élus et les associations concernées Avec une vraie étude d'impact, prenant en considération le niveau du cours d'eau et des nappes phréatiques Aujourd'hui, la municipalité de Descartes, à travers un référendum veut prendre en compte les besoins et l'avis des habitants de sa commune, les Premiers impactés par la décision qui sera prise C'est une décision Noble et on ne peut plus démocratique, c'est pourquoi je soutiens cette décision et je demande à tous les habitants de prendre part à ce référendum

Pierre, Louault, ancien Sénateur d'Indre-et-Loire

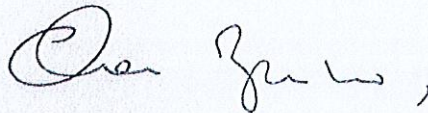
LOCHES, Le 8 avril 2025

**Le Maire**  
Tél : 02 47 91 19 58  
cabinetdumaire@mairieloches.com

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
37160 DESCARTES

Vos réf : BM/CAB/20250320  
Nos réf : MAARCH/2025D/103  
Objet : Référendum local - barrage de Descartes

Monsieur le Maire,



Je soutiens votre détermination à redonner un avenir au barrage de Descartes, patrimoine emblématique de votre ville, et votre souhait d'en assurer désormais la gestion.

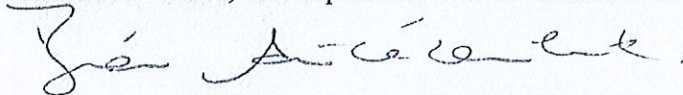
Depuis 2021, date de sa destruction partielle, vous constatez une détérioration des ouvrages et des berges situées à proximité. Il vous apparaît nécessaire par ailleurs de maintenir une retenue d'eau l'été afin de contenir le risque sanitaire de développement de cyanobactéries et de permettre l'accès du site aux pêcheurs et aux promeneurs.

Le projet que vous portez prévoit la modernisation de la passe à poisson en vue d'améliorer la continuité écologique et le rétablissement d'une production d'électricité d'origine hydraulique qui pourrait subvenir aux besoins de 2.400 personnes.

Ce projet tient compte de l'ensemble des enjeux auxquels votre ville doit faire face et me semble une solution équilibrée et mesurée afin de permettre tous les usages tout en respectant le cadre réglementaire strict.

Je vous prie enfin d'excuser mon absence à la réunion publique du 25 avril à 19h, car à cette même heure se tient le conseil municipal de la Ville de Loches.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations respectueuses.



Marc ANGENAULT



Maire de Loches  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCLST  
Conseiller régional



**PRÉFET  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VILLE DE DESCARTES  
COURRIER ARRIVÉ LE**

01 JUL. 2024

**Le préfet**

Pour action : ..... *RS* .....  
Pour info : ..... *BME* .....

Tours, le 27 JUIN 2024

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion du 9 octobre 2023 qui s'est tenue en préfecture, nous avons pu partager le diagnostic du site du barrage de Descartes, les préconisations d'actions et les collectivités ont fait part de leurs réflexions sur le devenir de l'ouvrage.

A cette occasion, M. Vincent LOUAULT m'a interrogé sur la nature de l'état initial qui devra être considéré dans le cadre d'un éventuel projet de rééquipement hydro-électrique du barrage.

Le président du tribunal administratif d'Orléans que j'ai sollicité à ce titre vient de me transmettre son analyse. Sa réponse que vous trouverez ci-joint indique que l'état initial, pour établir une nouvelle étude d'impact en application de l'article R. 122-5 du code de l'environnement, correspond à l'état de l'ouvrage à la date à laquelle le projet est envisagé.

J'envisage par ailleurs de réunir prochainement les parties prenantes pour échanger sur les modalités de gestion actuelle du site et les travaux envisagés à court terme par la direction départementale des territoires.

Mes services restent à votre disposition d'ici là pour toute question.

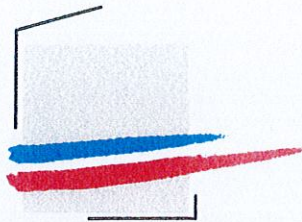
Je vous prie de croire, Monsieur le Maire à l'expression de ma considération distinguée.

*Cordialement,*

M. Bruno MEREAU,  
Maire de Descartes  
BP 3  
37160 DESCARTES

Le préfet

Patrice LATRON



MAISON DES MAIRES

VILLE DE DESCARTES  
COURRIER ARRIVÉ LE

4 U AVR. 2025

Pour action : .....  
Pour info : .....

*Le Président,*

Monsieur Bruno MEREAU  
Maire  
Place de l'Hôtel de Ville  
37 160 DESCARTES

Tours, le 4 avril 2025

Monsieur le Maire,

*Jacques Bruno,*

J'ai été informé de la décision de votre Conseil Municipal d'organiser un référendum local sur la question de la reprise de la gestion du barrage par la Commune de Descartes.

Alors que le barrage a été endommagé à l'été 2021, je tiens à vous exprimer tout mon soutien dans cette démarche qui permet à la population de votre Commune de se prononcer sur une problématique importante pour la vie de votre territoire sur le sort de la gestion de ce barrage.

Donner la parole aux citoyens sur le devenir de certains projets est une initiative tout à fait pertinente qui vous permettra de peser lors des discussions que vous aurez avec les autres parties prenantes de ce dossier.

Je forme le souhait que ce référendum local constitue une étape importante destinée à solutionner les difficultés que votre Commune rencontre depuis maintenant trop longtemps concernant le réarmement du barrage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

*A. Oliveira,*

Cédric de OLIVEIRA  
Président

ASSOCIATION DES MAIRES D'INDRE-ET-LOIRE

34, place de la Préfecture - B.P. 62028 - 37020 TOURS CEDEX 01 - Tél. : 02.47.33.37.00 - Fax : 02.47.33.37.01 - E-Mail : amil@wanadoo.fr



**Daniel LABARONNE**  
Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Indre-et-Loire  
Commissaire aux finances

VILLE DE DESCARTES  
COURRIER ARRIVÉ LE

10 AVR. 2025

Pour action : .....  
Pour info : .....

**A l'attention de Monsieur le maire Bruno MEREAU**  
Maire de Descartes  
Mairie de Descartes  
5 place de l'hôtel de Ville, 37160 Descartes

Amboise, le mardi 8 avril 2025

Objet : barrage des Descartes

Monsieur le maire, *cher Bruno,*

J'ai bien pris connaissance de votre courrier relatif à l'organisation, par la commune de Descartes, d'un référendum local sur l'avenir de la gestion du barrage, et je tiens à saluer cette initiative démocratique forte, décidée à l'unanimité du conseil municipal.

Le barrage de Descartes constitue un élément structurant de la vie locale : il façonne le paysage, influence les usages de la rivière et fait partie intégrante du patrimoine et de l'identité du territoire. Il est donc tout à fait légitime que les habitants soient directement consultés sur son avenir.

Dans un contexte où les décisions publiques peinent parfois à trouver leur légitimité, je salue votre volonté d'associer étroitement les citoyens à une question qui les concerne au plus près.

Je suis persuadé que cette consultation locale contribuera à renforcer la cohésion du territoire et à nourrir un débat public serein et constructif.

En ma qualité de co-président du groupe d'études chasse et pêche de l'Assemblée nationale, et au regard de l'intérêt que je porte aux barrages, de ma connaissance du dossier ainsi que de mon engagement en faveur de la sauvegarde de cet ouvrage, je tiens à vous assurer de mon entier soutien dans cette démarche.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma haute considération.

*Bien Cordialement*

Daniel LABARONNE  
Député d'Indre-et-Loire